

Politique

30/04/2014

Jean-Luc Guilhot garde la présidence de la CCTA

Aurignac



(Quelques maires et adjoints)

=
±

Mercredi 16 avril a eu lieu le conseil communautaire pour l'élection du Président de la Communauté de Communes des Terres d'Aurignac et de ses vice-présidents. Deux candidats étaient en lice : Jean-Luc Guilhot, président sortant et maire d'Alan et Patrick Boube, maire de Boussan et conseiller général du canton. Le président sortant prit la parole pour faire l'appel des 18 maires du canton et de leurs adjoints. Il rappela le fonctionnement du scrutin, précisa que ni l'urne ni l'isoloir ne sont obligatoires mais qu'ils sont disponibles. Puis il passa la parole à Jean de Galard, maire de Saint-André et doyen des maires du canton, qui lit un discours concernant les mesures envisagées par le Gouvernement, etc. Il demanda à être aidé de deux assesseurs et fit appel aux candidats : Jean-Luc Guilhot et Patrick Boube et tira à pile ou face pour savoir lequel d'entre eux deux prendrait la parole en premier. Patrick Boube présenta donc son programme, suivi par Jean-Luc Guilhot qui rappela les travaux entrepris sous son précédent mandat et pas encore achevés (Musée, maison de santé, PLU, etc), les fonctions des uns et des autres et que toutes les décisions sont prises et entérinées par le conseil communautaire et non par lui seul. Puis le vote put commencer. Dépouillement : Jean-Luc Guilhot : 16 voix, Patrick Boube : 14 voix. Le président sortant fut donc reconduit in-extremis dans ses fonctions. Puis, il fut procédé au vote pour élire les vice-présidents, au nombre de 6, Résultats du dépouillement : 1/ **Hervé Cheylat**, nouveau maire de Bachas, pour la voirie et les réseaux, 2/ **Michel Chrétien**, maire de Samouillan, pour le développement économique et les grands travaux, 3/ **Jacques Féraut**, maire de Latoue, pour les finances et le personnel, 4/ **Philippe Lagrange**, maire de Peyrouzet, pour

l'environnement et les déchets, 5/ **Jean-Michel Losego**, maire d'Aurignac, pour l'enfance et la jeunesse et 6/ Camille Sors, maire de Montoulieu, contre lequel **Thomas Faure**, nouveau maire de Terrebasse, se présentait, dut laisser sa place à ce dernier à l'issue d'un 2ème tour. Puis Jean-Luc Guilhot annonça les prochains rendez-vous, à savoir : 1er conseil communautaire le **24 avril** : vote des délégations, le **5 mai** : vote du budget, le **6 mai** toute la journée : réunion d'information avec l'Agence Technique Départementale pour le PLU destinée à tous les conseillers municipaux, le **12 mai** : comité de pilotage du PLUi avec l'ATD et le bureau d'étude du PLU.

632 633 636 638

[Facebook](#) [Partager par email](#)

[Noter :](#) ★_★_★_★_★